



Communiqué de presse du 10 février 2023

## **La CNT filmée à Dijon Surveillance policière, dérive totalitaire**

Au mois d'octobre 2022 à Dijon, des usager.e.s de l'espace autogéré des Tanneries et du Quartier Libre des Lentillères ont découvert au sommet de deux poteaux électriques du matériel de vidéo-surveillance installé par des services du Renseignement.

Des caméras à globe visaient les accès à ces deux lieux (rues, zones de parking, entrées piétonnes) tandis que des antennes transmettaient les données.

Plusieurs éléments attestent de la présence de ce matériel de surveillance depuis l'année 2019.

La Confédération Nationale du Travail n'est guère étonnée par ces pratiques de surveillance large et indifférenciée, de surveillance de masse consistant à lancer des filets en espérant remonter quelque chose, mettant potentiellement en cause tout un chacun et contribuant à rapprocher la notion d'espace public de celle de l'espace contrôlé d'un aéroport. Encore faut-il distinguer les caméras dont la pose est déclarée de celles mises en place dans le cadre de méthodes de barbouzes.

La Confédération Nationale du Travail, comme bien d'autres organisations, associations et collectifs, a elle-même utilisé les locaux des Tanneries pour y tenir son Congrès de 2021. Les militant.e.s mandaté.e.s par leur syndicat ayant participé à ce Congrès ont donc été filmé.e.s à leur insu dans le cadre de leur activité syndicale et en-dehors de toute présomption d'actes délictueux. Cela est inadmissible.

La Confédération Nationale du Travail dénonce ces pratiques liberticides qui témoignent du peu de foi que l'Etat peut avoir pour sa population, plus proche selon sa pratique coercitive d'une chiourme que d'un ensemble d'individus libres.